



Réunion de Quartier

Lundi 7 décembre 2015

Lancés dès l'automne 2014 les réunions de quartier ont pour objectif de favoriser le dialogue entre les élus et Raincéens. Elles permettent d'évoquer les grands sujets affectant chacun des 4 secteurs qui découpent Le Raincy.

Urbanisme

• L'Ermitage, ancienne maison de retraite

1505 Raincéens ont soutenu l'opposition du Maire à la réquisition qui s'appuyait sur les problèmes de sécurité incendie et les risques liés à la présence d'amiante mais aussi le risque encouru sur le traitement du dossier concernant le legs Valère Lefebvre.

Les représentants de la Ville ont eu, au total, 21 rendez-vous avec l'Etat et ses différents services. Le projet de réquisition du site a finalement été abandonné.

• Avenir de l'ancien hôpital Valère Lefebvre

La volonté de la Ville est de créer un EHPAD sur site avec un espace pour les malades d'Alzheimer et un espace de passage pour les personnes âgées.

Dès le mois d'avril 2014, le Maire a saisi le Tribunal de Grande Instance pour la révision du legs de M. Valère Lefebvre. La clôture de l'instruction a eu lieu et la Ville attend le jugement.

Il souligne que sur les 39 ayants droit de M. Valère Lefebvre, 2 ont introduit un recours contre la demande de révision faite par la Ville.

Aujourd'hui, il n'y a plus aucune ouverture de lits en Seine-Saint-Denis pour la réalisation d'un EHPAD. Il faut récupérer des lits dans des structures existantes pour les transférer au Raincy. Roger Bodin est en contact permanent avec le Conseil Départemental mais tout cela prend du temps.

Si le dossier avait été traité en 2005/2006 comme il l'aurait dû, la ville aurait aujourd'hui une maison de retraite.

• Ancien Collège Jean-Baptiste Corot

Un long métrage y a été tourné cet automne, avec un bénéfice au profit de la Caisse des Écoles de 20 000 euros. Une étude est menée par un cabinet pour préparer l'installation d'entreprises, de parkings et éventuellement d'une vingtaine de logements. Le projet d'installation d'un hôtel 3 étoiles n'est pas préconisé. Une proposition d'installation d'une maison de retraite privée est

également à l'étude.

• Ancienne maison des jeunes

Il est envisagé de vendre le bâtiment afin de le transformer en logements en respectant les spécificités du Raincy.

• Ancien commissariat

M. le Maire explique que l'installation de réfugiés a été évitée en juin dernier grâce à l'action de la Ville. Il s'agit d'un terrain inscrit sur la « liste Duflot » donc réservé pour du logement social. Ce n'est pas la volonté du Raincy ni celle de Villemomble (807 m² sont sur Le Raincy et 2 869 m² sur Villemomble) qui travaillent à y installer une entreprise. Cette société a 50 emplois permanents et 150 rattachés.

Le Préfet est favorable à ce projet mais a précisé que la Ville devrait en effectuer le portage.

Le Maire de Villemomble y est également favorable.

En attendant et pendant quelques mois, ce site pourrait accueillir une structure sociale déjà existante au Raincy et qui a besoin de place pendant les travaux effectués sur son emplacement.

• Ancienne gendarmerie

Depuis décembre 2012, l'Etat a confié à l'association Aurore le soin d'accueillir sur ce site des familles sans domicile avec l'objectif qu'elles ne restent pas plus de 6 mois.

• Ancienne Poste

L'immeuble a été préempté par la Ville et cette préemption a été attaquée au Tribunal Administratif par l'acheteur initial.

La Ville a perdu en 1^{ère} instance et attend le jugement de la Cour Administrative d'Appel.

Le projet pour ce site est de quelques logements et quelques activités commerciales tout en préservant la façade.

• Cour de la Gare

M. le Maire rappelle que c'est un sujet qui traîne

depuis des années sans avoir été mis en œuvre par son prédécesseur.

Le projet est désormais finalisé et les travaux seront effectués au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Le STIF a donné son accord à la demande de subvention de la Ville et les travaux seront financés par lui à hauteur de 75 % de leur coût global.

La principale modification sera le changement de sens de circulation des bus qui n'emprunteront plus l'allée Victor Hugo pour aller à la gare mais tourneront directement à gauche, depuis l'avenue de la Résistance, vers la cour de la gare. La dépose des passagers s'effectuera devant l'entrée de la gare pour apporter toute la sécurité nécessaire à leur descente des bus. M. le Maire précise que des essais ont été effectués, notamment de nuit, et qu'ils se sont bien déroulés. Ces mesures sont de nature à générer des économies puisque le trafic des bus diminuera ainsi de 7 000 km, donc cela entraînera une économie d'énergie et une diminution des sources de pollution atmosphérique.

Sur le plan de la voirie, l'avenue de la Résistance comportera 3 voies entre le rond-point du Général de Gaulle et la gare pour apporter davantage de fluidité à la circulation.

Ces travaux tiennent également le plus grand compte des cheminements de piétons, lesquels sont davantage sécurisés.

Le nouveau parking de 160 places ouvrira en avril prochain avec 80% des places louées en semaine.

● 8 allée Gambetta

L'immeuble sera détruit pendant l'été 2016.

● 50 boulevard de l'Est

Le projet était trop dense, le permis de construire

a été retiré en avril 2014. Un nouveau projet avec 300 m² de surface construite en moins a été redéposé et est à l'étude. Une réunion de quartier sur un périmètre restreint sera organisée pour présenter le projet.

● 8 Place des Fêtes

La construction est arrêtée. Le promoteur assure que le chantier doit reprendre au premier trimestre.

● Boulevard de l'Ouest (face au lycée)

Les logements construits servent au personnel du nouveau collège Corot.

● 35-37-39 avenue Thiers

Un permis de construire a été accepté. Il présente une volumétrie étudiée avec un bâtiment structurant R+4+combles sur le rond-point, plusieurs volumes en retrait R+3+combles sur l'avenue Thiers pour atteindre R+2 allée Maurice. Les matériaux utilisés seront de qualité et le style s'inspire des bâtiments existants sur le rond-point Thiers.

● 1 et 3 allée des Espaliers

Une réunion des copropriétaires va être organisée car le délabrement rend l'endroit dangereux.

● 54 avenue Thiers

Il contenait 8 lots. Une opération immobilière pourrait être menée.

● 85 boulevard de l'Ouest

Il conviendrait que l'entreprise qui a repris le terrain finisse la maison.

Bien vivre ensemble

● Mesures suite aux attentats du 13 novembre

La Police Municipale est présente devant les écoles et équipements publics et la Ville a missionné une société de sécurité pour compléter sur les différents secteurs, pendant 3 semaines.

La Police Municipale prend également contact avec les commerçants.

M. le Maire a obtenu du Préfet la présence de militaires sur le territoire communal ; il ne s'agit pas d'effrayer mais c'est une mesure complémentaire pour la sécurité des Raincéens. Les habitants peuvent être assurés que la Ville met tout en œuvre pour une sécurité maximale.

L'Hôtel de Ville a été éclairé en bleu blanc rouge.

● Cambriolages et sécurité

Les images de vidéosurveillance sont désormais

conservées 30 jours afin de laisser le temps aux enquêtes de se dérouler.

Il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale.

Le numéro de téléphone du nouveau commissariat est disponible sur le site de la ville dans « Les numéros d'urgence ».

● Passage d'individus se faisant passer pour des éboueurs

Il faut rappeler les règles de prudence : prendre soin de demander les cartes professionnelles, s'informer auprès de la police ou de la mairie. Une campagne de sensibilisation avait été menée début 2015 sur les vols à la fausse qualité, il conviendra de la renouveler.

● **Nuisance des ferrailleurs lors des encombrants**

Deux opérations de la Police Nationale ont été menées pour peser les véhicules sur le rond-point Thiers. Ces opérations ont permis l'envoi à la fourrière de nombreux véhicules de ferrailleurs en surcharge ou non conformes à la réglementation.

● **Les caméras de vidéosurveillance**

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, ces caméras de vidéo protection ont été mises en service. Il faut aussi rénover le parc de ces caméras et le développer. Six nouvelles caméras vont être installées dans la ville (Gambetta, Plateau et Parc Maunoury).

Un projet d'installation de caméras infrarouges dans les cimetières pour éviter les intrusions et les vols sur les sépultures est à l'étude.

Le prix d'une caméra est de 15 000 euros en investissement.

● **Stationnement autour de l'Espace Raymond Mège et du Stade boulevard du Nord**

Un courrier va être envoyé à tous les adhérents des associations qui utilisent l'Espace Raymond Mège et les équipements du Stade afin de leur rappeler les règles de stationnement à respecter.

● **Non-respect du sens interdit Allée des Bosquets et incivilités Allée de la Pelouse**

La Police municipale est alertée et fera des passages en particulier le mercredi. Si les problèmes persistent il sera demandé à la BAC d'intervenir.

● **Problème du stationnement alterné**

Une étude pour revoir dans son ensemble le plan de circulation et de stationnement va être lancée. Elle sera menée sur environ quatre mois.

Cadre de vie

● **Grand Paris**

Le Raincy est intégré au 1^{er} janvier 2016 dans un Etablissement Public Territorial de 385 000 habitants pour 14 communes. Un accord de gouvernance entre les 14 maires permet à chaque ville de garder ses prérogatives durant la période d'installation.

● **Place des Fêtes**

Les familles doivent pouvoir mieux l'utiliser. Les remarques concernant le problème du sol en copeaux de bois non hygiéniques pour les enfants sont notées, un sol souple est envisagé. Il y a un combat permanent contre les dégradations, notamment de candélabres.

● **Eglise Saint-Louis**

Un aménagement de promenade sera fait pour éviter boulistes et rassemblements. Le pourtour de l'église doit être repensé.

● **Illuminations de Noël**

Elles ont été lancées le 11 décembre lors de l'ouverture du Marché de Noël.

● **Bus**

Le passage dans les deux sens de bus 605 allée Thiellement est tellement étroit que les jardinières sont régulièrement endommagées. Des discussions sont conduites avec Transdev pour faire cesser la vitesse excessive des bus qui traversent Le Raincy.

● **Tramway**

Le tramway va diminuer le nombre de passages de bus au Raincy.

● **Accessibilité et aménagement de la gare**

Le Président de la SNCF, Guillaume PEPY est venu au Raincy ; M. le Maire l'a reçu en Mairie et M. PEPY a fait part d'un certain nombre d'engagements relatifs à la gare et à son accessibilité.

Il y avait notamment un problème de courbure et de dénivelé des quais qui, selon les ingénieurs de la SNCF depuis des années, empêchaient tous les travaux d'accessibilité. Nous avons rencontré le directeur des gares Transilien et sous l'impulsion conjointe de la Ville et du PDG de la SNCF, de nouvelles études ont été mises en œuvre et ces travaux sont désormais réalisables. Il nous faut encore travailler sur leur financement, spécialement sur les subventions extérieures que la Ville pourrait percevoir. D'ici 6 mois, nous devrions connaître la date de faisabilité de ces travaux d'accessibilité qui comprendront aussi la pose de 2 ascenseurs.

La gare est un lieu très fréquenté : 14 000x2 personnes par jour entrent et sortent de la gare du Raincy. Le Relay sera déplacé pendant la durée des travaux et deviendra ensuite une « Boutique du quotidien ». M. le Maire s'est opposé à l'ouverture d'un Mac Donald, proposé par la SNCF, préférant une enseigne Starbucks Coffee avec une image plus familiale et correspondant davantage à la population du Raincy.

Un projet prévoit l'installation d'un espace de co-working permettant la mise à disposition d'un espace de travail équipé en moyens de communication.

Concernant la sécurité de la gare, 2 opérations de la SUGE (police ferroviaire) ont eu lieu avec contrôles des voyageurs.

Espaces Verts

● Fleurissement

Le fleurissement de la ville s'améliore mais doit continuer à évoluer.

Le Jardin Le Nôtre, devant la bibliothèque permet de partager nos racines et de rappeler l'histoire de notre ville.

● Parc Maunoury

Il est essentiel de remettre de l'ordre, notamment en termes de bruit, la nuit. Une nouvelle grille, plus haute, va être installée pour éviter les intrusions. Puis à l'automne une réfection du parc sera entamée pour le reverdir.

● Elagage

L'élagage sur les voies départementales (avenue Thiers, avenue de Livry, avenue de la Résistance) est du ressort du Conseil départemental.

Jean-Michel Genestier est intervenu avant l'été pour demander cet élagage qui n'avait pas été fait l'an dernier mais le Conseil départemental n'a pas réalisé l'ensemble des voies. La campagne d'élagage sur les voies municipales sera menée durant les mois de janvier et février.

Voiries – Assainissement - Propreté

● Allée du Village

Des riverains rappellent l'orage qui avait inondé l'allée il y a deux ans mais pas de travaux programmés pour l'instant.

● Allée Valère Lefebvre

Le SEDIF a programmé des travaux sur les raccordements d'eau. Les travaux de chaussée et éventuellement de trottoirs ne pourront être faits qu'après.

● Boulevard de l'Est

La pose de plots en béton mal positionnés a supprimé des places de parking. Ils seront déplacés mais le Maire rappelle que tout ne peut pas se faire en même temps.

● Arrêt minute de la Poste avenue de la Résistance

La création d'un parking pour 7 à 10 véhicules est à l'étude à l'arrière du Monument aux morts, avec un coût estimé entre 90 000 et 120 000 euros.

● Propreté

M. le Maire souligne le travail d'une équipe spéciale d'employés municipaux tous les samedis et dimanches matins pour collecter des encombrants. Chaque week-end, ce sont près de 4 tonnes par jour qui sont collectées.

Il est rappelé que la collecte des encombrants a lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Il fait savoir qu'à sa demande, 2 opérations ont été menées par la Police Nationale sur les camionnettes qui font le tour de la ville lors de la sortie des encombrants. Plusieurs véhicules ont été pesés et arrêtés.

Une campagne d'affichage pour sensibiliser les Raincéens au respect de la propreté des voies, notamment par les propriétaires de chiens sera menée en début d'année 2016.

Les jours de passage des véhicules de nettoyage sont disponibles auprès des Services techniques municipaux.

Divers

● Personnel municipal

Une nouvelle équipe de cadres a été mise en place pour piloter les agents municipaux. Le Maire souhaite que les agents soient en mesure de prendre des initiatives. Il veut également faire diminuer l'absentéisme.

● Développement de la fibre optique

La Ville est facilitateur du projet porté par un opérateur privé. SFR était le premier opérateur mais n'a pas avancé dans la ville. Depuis quelques mois le projet au Raincy a été repris par Orange et la fibre devrait être déployée d'ici 2020.



LE RAINCY